Image not found or type unknown

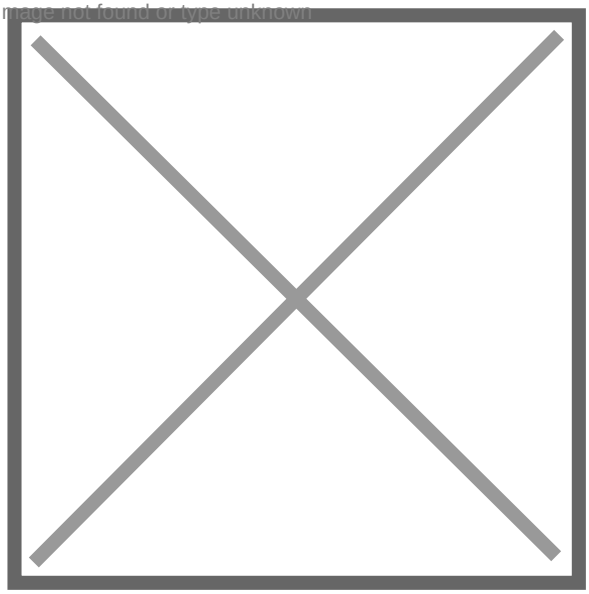

Panne d'un véhicule un mois après achat

Par **rachel**, le **17/10/2010** à **20:20**

Bonjour,
j'ai acheté le 15 septembre 2010 un véhicule à un particulier, au jours d'aujourd'hui je véhicule et en panne et a été remorqué dans une concession de la marque.
Après examen par la valise, il apparaît que le véhicule présente de nombreux défauts tel que des soucis avec les injecteurs, avec le débitmètre, une incohérence des tours et le capteur tours.
Quels sont mes droits vis à vis de l'ancien propriétaire, qu'elles sont ses obligations, sachant que le véhicule est passé au contrôle technique le jour de l'achat.

Merci pour vos conseils

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés